

Déclassement d'un terrain à Keita au profit de la cimenterie

Soumis par ANP le sam, 10/08/2019 - 13:50

Par [Agence Nigérienne de Presse](#) [1]

août 10, 2019

Niamey, 10 Août (ANP)-Le Conseil des Ministres a décidé du déclassement d'un terrain à Keita dans la région de Tahoua

La cimenterie de Keita a été déclaré d'utilité publique le 10 avril 2014 et le 9 octobre 2018 un décret portant cessibilité des propriétés à exproprier dans le cadre des travaux de construction de la cimenterie de Keita est intervenu pour déclarer cessibles au profit de l'état les terrains concernés par la construction de la cimenterie.

Il s'agit donc de déclasser le terrain du domaine public de l'état au domaine privé de l'Etat pour permettre au promoteur de rentrer en possession du site concerné indique le Communiqué du Gouvernement.

MHM/MTM/ANP 040 Août 2019

Tags:

[Niger-Industrie](#) [2]

[Afrique](#) [3]

Choisir un pays:

[Niger](#) [4]

[Lettre d'information de l'ANP](#) [5]

Source URL (modified on 10/08/2019 - 13:50): <http://www.anp.ne/?q=article/declassement-d-un-terrain-keita-au-profit-de-la-cimenterie>

Liens

[1] <http://www.anp.ne/?q=profile/agence-nigerienne-de-presse>

[2] <http://www.anp.ne/?q=tags/niger-industrie-0>

[3] <http://www.anp.ne/?q=continents/afrique>

[4] <http://www.anp.ne/?q=pays-du-monde/niger>

[5] <http://www.anp.ne/?q=newsletter/lettre-d-information-de-l-anp>